Préface

Ce document contient la norme européenne pour l'utilisation des tronçonneuses en hauteur. Le Conseil européen de l'arboriculture (EAC) et le Conseil européen des compétences forestières et environnementales (EFESC), deux organisations professionnelles européennes dans le domaine de l'arboriculture et de la sylviculture, ont collaboré afin de rédiger et de partager ces normes avec l'industrie européenne de l'arboriculture et de la sylviculture.

L'utilisation de tronçonneuses au sol et l'accès par corde (techniques d'escalade) ont tous deux été largement documentés. En revanche, très peu d'informations sont disponibles concernant l'utilisation des tronçonneuses en hauteur. Les directives et normes industrielles relatives à l'utilisation de tronçonneuses en hauteur sont bien développées et documentées au Royaume-Uni (City and Guilds, HSE) et en Allemagne (SKT), mais il existe actuellement peu d'harmonisation des normes dans les autres pays européens.

Pourquoi avons-nous besoin de normes efficaces ?

Tout d'abord, les normes et les lignes directrices doivent s'appuyer sur des situations de travail quotidiennes réalistes. Ce n'est qu'alors qu'elles pourront être utilisées, renforcées, améliorées et développées davantage. Les lignes directrices doivent être pratiques et applicables avec pour l'objectif final de créer un poste de travail plus sûr et plus efficace.

Deuxièmement, comme outil destiné à assister et à guider les futurs arboristes, les étudiants et les écoles à appliquer ces normes dans leurs programmes éducatifs et à promouvoir des pratiques de travail sûres. En conséquence, ces normes serviront de base aux critères d'évaluation des examens et certifications tels que le Certificat européen d'arboriste/grimpeur-élagueur ou le Certificat européen de tronçonneuse.

Ces normes ne constituent pas une législation ; il s'agit d'un ensemble de normes minimales pouvant être considérées comme des « bonnes pratiques » dans le cadre de l'utilisation professionnelle d'une tronçonneuse en hauteur. L'utilisateur d'une tronçonneuse en hauteur reste responsable de l'évaluation (des risques) de chaque situation de travail spécifique et de la planification et l'exécution des travaux en fonction de cette évaluation (des risques). Il est essentiel que les techniques décrites ne soient utilisées que par des professionnels suffisamment formés. Le travail dans les arbres et en forêt peut être dangereux et ne doit être effectué que par des travailleurs formés et compétents employant des techniques et des équipements de travail appropriés et sûrs, ou par des personnes en formation sous supervision, qui sont compétentes dans l'utilisation d'une tronçonneuse au sol. Il est possible que la législation nationale impose des normes plus strictes ou un certificat national obligatoire. Le respect de cette norme européenne sur les tronçonneuses garantira que seul un petit effort supplémentaire sera nécessaire pour satisfaire aux normes ou certificats nationaux obligatoires.

Comme il s'agit d'une norme relative à l'utilisation des tronçonneuses et non d'une norme relative à l'élagage, l'accent est mis principalement sur les aspects techniques de la sécurité lors de l'utilisation d'une tronçonneuse en hauteur et non sur la manière dont il convient de réaliser les travaux arboricoles, par exemple les meilleures pratiques arboricoles (angle de coupe, position des plaies d'élagage, etc.). Les meilleures pratiques arboricoles sont déjà largement couvertes dans les lignes directrices et la documentation actuelles. Les normes dans ce secteur préconisent que les arboristes/grimpeurs-élagueurs possèdent un niveau approprié de connaissances en arboriculture avant de travailler sur des arbres ou soient supervisés par un arboriste expérimenté lorsqu'ils travaillent.

Tous vos commentaires et suggestions sont les bienvenus, car notre objectif est de rédiger un document qui pourra être amélioré avec l'aide de tous les arboristes et utilisateurs de tronçonneuses européens. Les normes seront régulièrement mises à jour et modifiées par l'EAC et l'EFESC.

Vos commentaires sur ce document peuvent être envoyés à tom.joye@vlaanderen.be.

Les auteurs remercient chaleureusement Christian Nellen, membre actif du groupe de travail, pour sa présence et sa contribution. Cette note est dédiée à sa mémoire. John Bevan, Jochum Bax, Tom Joye

À inclure dans toutes les traductions :
Ceci est une traduction de la version originale en anglais du manuel EFESC et de ses annexes.
Cette version traduite est subordonnée à la version originale en anglais.

NORMES EUROPÉENNES SUR LES TRONÇONNEUSES version 2018

ECS : Travaux à la tronçonneuse en hauteur

L'opérateur de la tronçonneuse doit être capable d'effectuer et avoir une connaissance pratique des opérations suivantes : élagage de branches et/ou abattage partiel d'arbres à l'aide d'une tronçonneuse en hauteur (en utilisant des techniques d'escalade, des crampons/pointes ou une PEMP).

AVERTISSEMENT : il convient que les travaux sur les arbres nécessitant l'utilisation d'une tronçonneuse ne soient effectués que par un grimpeur ou un utilisateur de PEMP formé et compétent, ayant de l'expérience dans l'utilisation d'une tronçonneuse au sol, ou par une personne en formation sous supervision, qui est compétente dans l'utilisation d'une tronçonneuse au sol. Il faut respecter les bonnes pratiques arboricoles lors de l'utilisation d'une tronçonneuse dans un arbre pour des opérations d'élagage.

Protégez-vous vous-même et les personnes qui vous entourent au travail

Planifier le travail, y compris les mesures à prendre en cas d'urgence – l'opérateur de la tronçonneuse doit identifier les dangers liés au site et à l'arbre à couper et mettre en œuvre des mesures de contrôle pour réduire ces risques (à la fois de manière préventive et pendant les opérations d'arboristerie), en coopération avec l'équipe au sol :

Effectuer une inspection visuelle de l'arbre, évaluation des risques (RA), planification des travaux et planification des mesures d'urgence (y compris un protocole de sécurité en cas de blessure causée par une tronçonneuse)

Il est fortement recommandé que les opérateurs de tronçonneuses ainsi que les équipes au sol soient formés au sauvetage en hauteur et aux premiers secours.

L'opérateur de la tronçonneuse doit maintenir une communication constante avec l'équipe au sol afin d'identifier et de contrôler les dangers, en particulier avant toute coupe.

Lors de l'utilisation d'une tronçonneuse à partir de cordes : l'opérateur de la tronçonneuse doit s'assurer qu'un moyen d'accès adéquat permettant d'accéder rapidement à l'arbre en cas d'urgence est disponible (par exemple, une échelle pour les petits arbres, une ligne d'accès installée pour les grands arbres, une PEMP, etc.).

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE – l'opérateur de la tronçonneuse doit porter un EPI approprié en fonction de l'évaluation des risques :

Les pantalons de sécurité pour tronçonneuse (EN 381-5) sont obligatoires. Le type C (protection intégrale) est recommandé, mais d'autres types peuvent être appropriés en fonction de l'évaluation des risques, par exemple lors d'un travail par temps chaud. Lors du port d'un équipement de type A ou B (protection des jambes avant), le pantalon doit être de taille et de coupe appropriées afin que la partie protectrice reste en permanence à l'avant.

Le casque de sécurité, conforme aux instructions du fabricant, est obligatoire. (EN 12492 - Casques d'alpinistes ou EN 397/EN 14052 - Casques de protection pour l'industrie, uniquement si équipés d'une jugulaire conforme à la norme)

Une protection auditive (EN 352) est obligatoire. Pour les tronçonneuses à batterie, le port d'une protection auditive est recommandé ou obligatoire selon les instructions du fabricant.

Les protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé (EN 1731) ou lunettes de sécurité (EN 166) sont obligatoires.

Les chaussures de sécurité résistantes aux coupures de scie à chaîne (EN ISO 17249) sont obligatoires
Des gants adaptés à la tâche (EN 420) sont recommandés, mais pas obligatoires. Selon l'évaluation des risques, il pourrait s'agir de gants offrant une protection contre les tronçonneuses (EN 381-7).
Vêtements extérieurs sans accrocs ; le port de vêtements haute visibilité peut également être approprié ou obligatoire selon la législation nationale.
Un sifflet/téléphone portable/talkie-walkie bidirectionnel adapté à la tâche est obligatoire pour la signalisation d'urgence.
Trousse de premiers secours personnelle pour les grimpeurs ou les opérateurs de PEMP (pansements de grande taille facilement accessibles (EN 14079-1) et bandage compressif ou garrot si autorisé par la réglementation nationale). Une trousse de premiers secours plus complète doit être disponible sur le site.
Lors de l'utilisation d'une tronçonneuse à partir de cordes ou d'éperons/crampons : utiliser un harnais de positionnement (EN 361, 358, 813) et un équipement appropriés.
Lors de l'utilisation d'une tronçonneuse depuis une PEMP : utiliser un harnais antichute approprié, y compris un amortisseur (EN 361, 363).
CONTRÔLES DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE – l'opérateur de la tronçonneuse doit s'assurer que les contrôles de sécurité opérationnelle ont été effectués (soit par l'opérateur de la tronçonneuse, soit par le préposé au sol)
Contrôle de sécurité avant le travail :
· L'attrape-chaîne et les supports antivibrations sont fonctionnels et ne sont pas endommagés
· Le clapet des gaz ne s'ouvre que lorsque le verrouillage des gaz est enfoncé
· Guide-chaîne et chaîne corrects, conformes aux instructions du fabricant, équipés d'une chaîne à rebond réduit, affûtée, en bon état et bien entretenue
· Le système d'échappement et le silencieux sont en bon état
· Les joints d'étanchéité sur les bouchons de réservoir de carburant et d'huile sont en bon état
· Tous les écrous, boulons, vis, etc. sont suffisamment serrés (boulons du carter latéral)
· Le frein de chaîne fonctionne
Démarrage à froid/à chaud au sol = frein de chaîne enclenché et « blocage » au sol/entre les jambes
Démarrage à froid/à chaud à partir d'une corde et d'un harnais = frein de chaîne enclenché et doigts retirés de la manette des gaz. La tronçonneuse à poignée supérieure peut être démarrée sans « verrouillage » au sol/entre les jambes, mais uniquement lorsqu'elle est tenue à distance des cordes.
Démarrage à froid/à chaud à partir d'une PEMP = frein de chaîne enclenché et guide-chaîne à l'extérieur de la nacelle
Distance de démarrage de sécurité par rapport au carburant (au moins 1 mètre)
Frein de chaîne testé avec la tronçonneuse en marche
Lubrification de la tronçonneuse vérifiée (par exemple, test de projection d'huile)
La chaîne ne bouge pas lorsque la manette des gaz est relâchée (pas de glissement de la chaîne)
L'interrupteur marche/arrêt fonctionne (si ce n'est pas le cas, tirer sur le volet d'étranglement pour l'arrêter, puis apposer une étiquette indiquant de ne pas l'utiliser)
Tension de la chaîne revérifiée à chaud, moteur éteint
Lors du travail depuis une corde et un harnais : une longe aux caractéristiques appropriées ou détachable est fixée à l'arrière de la tronçonneuse, suffisamment longue pour maintenir la tronçonneuse sous les pieds du grimpeur en cas de chute de la tronçonneuse.
Il n'est pas obligatoire d'attacher la tronçonneuse lors des travaux à partir d'une PEMP.

RESPECTER LES EXIGENCES LÉGALES ET SPÉCIFIQUES DU SITE CONFORMÉMENT AUX NORMES NATIONALES - L'opérateur de la tronçonneuse doit vérifier les spécifications :
Se conformer aux exigences environnementales : protection de la faune, de la flore, de la vie sauvage, des cours d'eau, des spécifications du site, en ce qui concerne la pollution/les dommages, le choix/stockage des huiles et carburants, etc.
Respecter les règles de sécurité routière.
UTILISER DES MÉTHODES D'ÉLAGAGE/DÉMONTAGE SÛRES – Remarque : une mauvaise position de travail n'est pas une excuse pour adopter des pratiques dangereuses.
S'assurer qu'au moins deux personnes possédant des compétences et des connaissances similaires soient présentes pendant toutes les opérations d'arboristerie. Un membre de l'équipe doit être disponible sur le site, compétent et équipé pour effectuer un sauvetage en hauteur dans un délai minimal.
Maintenir une position de travail sûre, ergonomique et bien équilibrée
Maintenir une position de travail dans laquelle le corps et la tête ne se trouvent pas dans la ligne de rebond de la tronçonneuse. Tout écart par rapport à cette règle qui devrait s'avérer inévitable doit faire l'objet d'une évaluation complète des risques.
Utiliser la manette des gaz pour couper de manière sûre et efficace
Lors des travaux en hauteur, la tronçonneuse ne peut tourner au ralenti que pendant une courte période entre deux coupes effectuées dans la même position de travail. Lors du repositionnement, la tronçonneuse doit être éteinte.
Les tronçonneuses à poignée supérieure ne doivent être utilisées que pour les travaux à la tronçonneuse en hauteur.
Toutes les tronçonneuses, y compris celles à poignée supérieure, doivent toujours être utilisées à deux mains.
Maintenir une bonne prise, avec le pouce gauche autour de la poignée.
Utiliser une méthode appropriée (chute libre, tenue par la main ou amarrage) lors de la coupe, en fonction du diamètre, de la longueur et du poids du bois d'œuvre à retirer.
Identifier la ou les zones de largage potentielles/souhaitées
Utiliser une technique de coupe appropriée en fonction de l'essence, de la taille et de l'orientation du bois d'œuvre (par exemple, coupe standard/en entaille (à l'intérieur, à l'extérieur) ; coupe étagée horizontale ; coupe étagée verticale ; coupe en V ; coupe de maintien ; ou toute autre coupe appropriée). Toutes les coupes doivent être effectuées avec précision
La position du corps doit être stable et l'emplacement des cordes doit être approprié avant d'utiliser les techniques de coupe plongeante.
Le frein de chaîne doit être enclenché à tout moment, sauf pendant une opération de coupe (également lors du repositionnement et avant de retirer la main de la tronçonneuse)
La chaîne doit être immobile avant de la retirer du trait de coupe
Avertissement et réponse du préposé au sol avant toute action dans l'arbre
Utiliser un point d'ancrage secondaire approprié lors des travaux avec une tronçonneuse depuis des cordes.
Lors des travaux avec une tronçonneuse sur des troncs (par exemple, travaux à partir d'éperons/crampons, élagage de palmiers, etc.), la longe utilisée doit avoir une âme en acier.
Maintenir les cordes tendues pendant toutes les opérations à la tronçonneuse
Lors des travaux depuis une PEMP, les tronçonneuses ne peuvent être utilisées qu'à l'extérieur de la nacelle de la PEMP
Si plus d'une personne se trouve dans la nacelle de la PEMP, une évaluation complète des risques doit être effectuée et des mesures de contrôle/sécurité appropriées doivent être mises en œuvre, conformément à la réglementation nationale. Toutes les personnes qui assistent l'opérateur de la tronçonneuse doivent porter des gants de protection pour tronçonneuse et une veste de sécurité pour tronçonneuse, en plus des autres EPI appropriés.